

**DEPARTEMENT DE LA CORREZE**  
**COMMUNE DE MEILHARDS**

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MEILHARDS**  
**SEANCE DU 27 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 du mois de février, à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 20 février 2025, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Présents : Jean-François Balavoine, Jean-Pierre Chaunu, Guillaume Commagnac, Florian Frachet, Yves Mazerbourg, Marc Millon, René Hilaire, Eric Van Tilbeurgh

Elodie Dumond, Michelle Jenty, Brigitte Lebriez. Véronique Pasquereau, Anne Ropert, Dominique Wangermée

Madame Dominique Wangermée a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

- Validation du PV de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2024
- Contrat emploi
- Plan voies vertes pâles : validation du tracé
- Accord local Communauté de Communes suite à la création de la commune nouvelle « Les Trois Saints »
- Enquêtes publiques : rapports et conclusions du commissaire enquêteur
- Participation fiscalisée aux dépenses FDEE 19 – année 2025
- Micro z'Aventure (Terra Aventura)
- Vidéosurveillance
- Complémentaire santé des agents : participation employeur obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et convention de participation avec le centre de gestion de la Corrèze
- Affaires et questions diverses.

*Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024.*

En préambule, Monsieur le Maire remercie les élus pour leur présence à ce conseil municipal intermédiaire avant celui consacré au vote du budget prévu le **jeudi 10 avril prochain**.

**1 / Contrat emploi**

Monsieur le Maire précise que le contrat aidé arrive à sa fin le 29 mars prochain. Il propose donc le renouvellement de son poste par un CDI sur le même quota horaire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition (14 voix pour – un élu n'a pas participé au vote).**

## 2 / Plan voies vertes pâles : validation du tracé

Monsieur le Maire indique que les voies vertes pâles s'inscrivent dans le Schéma des Mobilités Douces. Ces voies touristiques sont destinées à faire découvrir aux usagers des sites de caractère, le patrimoine, les étangs...

Ainsi, les voies vertes vont traverser tout le pays d'Uzerche et passeront par Meilhards, de La Nouaille à la Bafferie, en passant par le Bourg, l'Escure Neuve, La Plantade, Boisse. Elles se poursuivront par Lamongerie.

Ce concept passe par une convention Département / communes.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider ce concept et précise qu'il n'y aura aucun coût pour notre commune.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce tracé.**

## 3 / Accord local Communauté de Communes suite à la création de la commune nouvelle

### « Les Trois Saints »

Monsieur le Maire expose au conseil que la création de la commune nouvelle Les Trois-Saints entraîne une recomposition du conseil communautaire. Il doit être procédé à une nouvelle détermination du nombre et à une nouvelle répartition des sièges de conseillers communautaires. Pour la commune, il n'y a pas de changement (2 sièges).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le nombre et la répartition prévus dans l'accord local.**

## 4 / Enquêtes publiques : rapports et conclusions du commissaire enquêteur

Monsieur le Maire informe des résultats rendus par le commissaire-enquêteur dans le cadre des enquêtes publiques lancées par la commune.

Les 10 projets ont tous reçu un avis favorable.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce rapport.**

## 5 / Participation fiscalisée aux dépenses FDEE 19 – année 2025

Monsieur le Maire indique que lors de la dernière réunion de la Fédération à Salon-La-Tour, a été présenté le projet d'éclairage public de notre étang.

Notre participation est cette année de 1 614 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette participation.**

## 6 / Micro z'Aventure (Terra Aventura)

Madame Elodie Dumond explique que le Micro z'Aventure s'inscrit dans le concept de Terra Aventura. Ce concept est porté par l'office de tourisme Terres de Corrèze et en partenariat avec la Région et les communes retenues.

Ce projet doit permettre aux touristes de demeurer sur le territoire plusieurs jours.

Meilhards est retenu grâce à son Terra Aventura existant qui draine un grand nombre de participants (7000 personnes l'ont pratiqué en 2024).

Le circuit du Micro z'Aventure devrait s'ouvrir en septembre 2025.

Le coût de l'investissement est de 2 550 € HT pour notre commune.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce nouveau concept et son montant.**

### **7 / Vidéosurveillance**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la mise en place de 7 caméras de vidéosurveillance.

L'emplacement sera défini en collaboration avec le Conseil départemental de la Corrèze et les besoins de notre commune (surveillance du bâtiment mairie/école, surveillance bourg et surveillance du site de l'étang de la Besse...).

Le coût estimatif pris en charge par la commune sera de 13 878 € H.T.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le principe et donne autorisation à Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents au projet.**

### **8 / Complémentaire santé des agents : participation employeur obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et convention de participation avec le centre de gestion de la Corrèze**

Monsieur le Maire indique que la loi nous oblige au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à participer, en tant qu'employeur, à la complémentaire santé de ses agents, avec deux possibilités :

- une convention avec le centre de gestion de la Corrèze,
- ou
- une labellisation qui permettra aux agents de garder leur mutuelle

Le centre de gestion va ouvrir un appel d'offres et la commune se positionnera d'ici la fin de l'année.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition.**

### **Affaires et questions diverses**

#### **\* Ouverture de la pêche à l'étang de la Besse**

Elle aura lieu du 5 avril au 11 novembre 2025.

#### **\* Tarifs guinguette**

Monsieur le Maire souhaite une réflexion sur les tarifs de la future guinguette pour les réservations à venir

Il demande donc aux élus de lui faire des propositions à ce sujet car rien n'est acté à ce jour.

#### **\* Toilettes publiques**

La commune recevant de plus en plus de visiteurs, une réflexion sur l'accessibilité et l'entretien des toilettes publiques s'impose afin d'améliorer leur visibilité et leur confort.

Monsieur le Maire en prend conscience et demande aux élus de réfléchir à une possibilité de réaménagement.

#### **\* Local de la poste**

Monsieur le Maire annonce au conseil Municipal que le local de la poste accueille momentanément un couple Meilhardois dans le cadre d'un relogement.

**\* Remerciements**

- de la famille de Florian Frachet suite au décès de sa grand-mère;
- de la famille d'Eric Mays suite au décès de sa maman ;
- de la famille de Gilles Bouillaguet suite au décès de sa maman.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.*

Le Maire de Meilhards

Jean-Jacques Caffy



La secrétaire de séance

Dominique Wangermée